
Nombre de membres en

Séance du lundi 13 janvier 2025

exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le 13 janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 6 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Bruno BICHON

Présents : 10

Sont présents : Bruno BICHON, Monique JANIN, Florine DUPONT SENES, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Caroline CHAILLAN, Didier VIAL, Yvette MIGUEL, Jean-Yves KISTON, Robert LIAUTAUD

Votants : 10

Représentés :

Absents : Denis GARIN

Secrétaire de séance : Nicole HOGGE

Monsieur le maire : Il est 10h04, je vais ouvrir la séance.

(Monsieur le maire procède à l'appel).

Qui veut bien se désigner secrétaire ?

Nicole HOGGE : moi je veux bien, j'ai le temps

Monsieur le maire : personne d'autre ?

Robert LIAUTAUD : Moi s'il faut je peux aussi.

Monsieur le maire : c'est vous qui décidez. Nicole, tout le monde est d'accord ?

Nicole est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Délibération des ¼ pour 2025
- Délibération subvention d'Etat 2025 (seconde tranche Château Garnier)
- Délibération pour rénovation local comité des fêtes
- Délibération demande de fonds de concours CCAPV pour local du comité des fêtes
- Délibération relance consultation pour les captages

Communication du maire :

D'abord j'ai fait une demande d'intégration au service commune d'instruction des marchés publics pour pouvoir aider dans la mesure du possible Stéphanie. On en a encore parlé ce matin mais sur certains points je ne suis pas sûr que ce sera une aide. On est toujours indécis sur les façons des aides que peut nous apporter la CCAPV. Quand on prend par exemple l'IT04, ils nous font tout on avait pris au maximum de ce qu'ils proposent pour une commune pour qu'ils nous aident. Donc j'avais demandé au mois de septembre à savoir si on pouvait intégrer ou pas le service commune, Olivier DUSAUTOIS m'avait dit de faire un courrier. Au moment opportun s'il y en a un besoin nous pourrons faire appel à eux malgré le fait qu'il y est une contribution financière chaque année.

Ensuite j'ai fait la reconduction de l'aide juridique le 6 janvier dernier. Et j'ai une demande particulière de Mme POUGNET pour consulter les archives communales donc c'était pour vous informer. Elle passera voir la secrétaire pour le moment et ce dont elle a besoin de consulter.

Yvette MIGUEL : je pense que les archives on doit les consulter à deux.

Monsieur le maire : ça serait mieux.

Yvette MIGUEL : Oui parce qu'on ne voudrait pas qu'il y est de problèmes.

Monsieur le maire : Tout à fait c'est une bonne remarque. Qui souhaite accompagner Mme POUGNET au moment opportun ?

Nicole HOGGE : moi je suis disponible.

Monsieur le maire : Ensuite pour information, vous m'aviez demandé un conseil municipal en décembre et avec une priorité sur la seconde tranche de Château Garnier. Je rappelle quand même puisqu'on en avait parlé lors de la réunion avec IT04, il fallait attendre janvier pour poser la délibération. La délibération je l'ai dit je le répète il fallait attendre janvier, M. le Sous-Préfet m'avait même annoncé qu'il fallait attendre janvier pour ne pas avoir à se retrouver avec une délibération à refaire. Nous n'avions aucune information sur les niveaux de montant de subvention de l'Etat et par ricochet, ceux de l'agence de l'eau. J'ai eu une réunion téléphonique avec le bureau d'étude, Eiffage et l'IT04 le mardi 7 janvier et on a redemander au bureau d'étude s'il pouvait nous donner confirmation que nous pouvions inscrire le budget global. C'est passé donc nous avons reçu le mercredi l'information, j'ai demandé à Benjamin LAFONT de se renseigner s'il y avait l'information pour définir les taux de subventions pour monter la délibération. Vendredi Benjamin LAFONT nous a annoncé que personne n'avait à se jour d'informations sur les subventions de l'Etat. Il nous adressé les montants comme indiqué sur la délibération que nous allons prendre aujourd'hui, avec une interrogation car la Préfecture nous informée par mail que la date pour déposer les dossiers est reportée au 31 janvier 2025. Et nous n'avons toujours pas la circulaire 2025, d'où faire une délibération en décembre était complètement prématuré. Les raisons sont claires, on a eu un 1^{er} ministre, un budget qui a été retoqué et sans budget ni l'Agence de l'eau ni le Département sait quel montant ils pourront attribuer. Pour votre information, dans la délibération nous avons demandé le maximum auprès de l'Etat et sur l'Agence de l'eau nous avons aussi un peu augmenté comme ne savions pas non plus les taux, pour avoir un taux de 70% de subventions puisque le département avait déjà délibéré. Ne vous étonnez pas non plus puisque le département a changé son pourcentage sur les montants qui sont aujourd'hui de 8,02 % alors qu'ils étaient de 10,6 % de mémoire mais par rapport à la deuxième tranche ça ne changeait pas puisque c'est exactement le même montant qui est appelé.

Voilà pour les informations principales.

Nous allons commencer les délibérations.

Robert LIAUTAUD : Moi j'ai des questions. Déjà une, Monsieur GARIN est absent est-ce qu'on peut savoir le motif de l'absence et à qui il a donné sa voix.

Monsieur le maire : Puisqu'il est absent il n'y a pas de voix.

Robert LIAUTAUD : ok et deuxièmement on a tous envoyé un courrier, même deux, en recommandé demandant un conseil, pas forcément pour le dossier IT04 mais pour d'autres questions qui ne sont pas à l'ordre du jour.

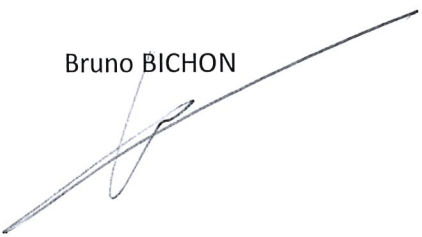
Monsieur le maire : et qui ne seront pas à l'ordre du jour.

Robert LIAUTAUD : ok alors on s'en va.

Les élus Florine DUPONT SENES, Florence FOURNEAU, Caroline CHAILLAN, Yvette MIGUEL, Didier VIAL, Jean-Yves KISTON et Robert LIAUTAUD quittent la salle, les conditions de quorum ne sont plus remplies le conseil est levé à 10h15.


Le président de séance

Bruno BICHON



Le secrétaire de séance

Nicole HOGGE



AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CASTELLANE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/02/2025
004-210402186-20250210-DE_2025_008-AU